

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2024

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal 15 janvier 2024

Compte de gestion et compte administratif 2023

Résultat de clôture de l'exercice 2023

Investissement :	194 102.84 €
Fonctionnement :	427 654.05 €
Résultat global :	621 756.89 €

Affectation des résultats 2023

Le conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

Au compte 1068 : le besoin de financement en investissement :	0 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	427 654.05 €
Excédent d'investissement reporté (001) :	194 102.84 €

Amortissement du compte 2041582 (effacement réseaux électriques route de Cléville et rue des Pommiers)

Le règlement concernant le réseau électrique « route de Cléville et rue des Pommiers » d'un montant de 17103.42 € a été imputé au compte 2041582. Ce compte doit être amorti à compter de 2024.

Monsieur le Maire demande de voter la durée d'amortissement.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, fixe la durée d'amortissement à 5 ans à compter de l'année 2024, le tableau d'amortissement est annexé à la présente.

Demande de scolarisation de tous les enfants extérieurs à la commune

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de plusieurs familles désirant inscrire leur enfant à l'école d'Alvimare car la nourrice est sur le territoire du RPI.

Monsieur le Maire souhaite établir une délibération de principe s'appliquant à toutes les demandes répondant à ce critère.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable à recevoir dans son école les enfants résidant à l'extérieur de son territoire dont la nourrice est sur le RPI Alvimare Foucart Cléville, à condition que la commune de résidence participe aux frais de fonctionnement à hauteur de 500 € pour l'année scolaire 2024/2025.

Ce montant sera réévalué tous les ans suivant le coût de l'inflation.

Concernant la cantine, le tarif de repas sera le même pour les enfants du territoire du RPI et les extérieurs.

Rentrée scolaire 2024

Monsieur l'inspecteur a organisé une réunion vu les effectifs qui sont en baisse dans le RPI.

Il envisageait une fermeture ou proposait la solution suivante : la commune d'Envronville fermant son école, que les enfants de celle-ci viennent dans le RPI (sans modifier le RPI actuel).

Le transport scolaire ne pose pas de problème

Les classes seront un peu plus chargée. Si une ouverture de classe était envisagée, c'est l'inspecteur qui tranchera après les inscriptions.

Côté financier : un accord a été pris pour que la commune d'Envronville participe aux charges nouvelles.

Prochaine réunion avec Environville semaine prochaine

A revoir à la prochaine réunion de conseil

Aménagement de l'entrée du stade de football

Il convient de sécuriser l'entrée du stade, il est proposé de réaliser des plantations pour paysager l'entrée du stade. Un talus sera réalisé le long du parking et planté à l'automne.

Informations diverses

Les guinguettes organisées par Caux Seine Agglo auront lieu à Alvimare le 1^{er} août 2024.